

LA PASSE HYSTÉRIQUE DE L'ANALYSE (1)

Françoise Wilder

S'il existe un cogito freudien, il s'énonce ainsi : il y a une pensée et elle est inconsciente. Ce qu'institue la règle fondamentale : cette pensée se parle, elle se dit. Que l'exclamation de l'hystérique : « Si vous me laissiez parler! » se transforme en prescription qui lui sera faite de dire tout de ce qui lui vient à l'esprit, voilà qui suffit à les associer, parole et analyse - pas l'une sans l'autre.

Wittgenstein nous offre un appui, qui écrit (2) « L'expérience de la pensée peut être simplement l'expérience du dire ». Et je gage qu'il arrive à d'autres que moi de laisser échapper un « Freud nous dit » ou « Lacan nous dit »

Va pour l'analyse, la cure, l'hystérie quotidienne, mais la passe ? On aurait pu la proposer comme écrit. On ne l'a pas fait. Plus que ressusciter la figure de l'examen, c'eût été, à mon sens, restaurer celle de l'auto-analyse. Donc il s'agit, dans la passe de parler encore.

La passe est une proposition d'expérience dans le texte de 67 et dans la reprise des Cartels Constituants. L'hypothétique y joue son jeu. Ce n'est pas « si nous faisons un rêve », mais « si nous faisons une expérience ».

Seulement, l'expression même de la proposition hypothétique « si ... alors » va favoriser le glissement de la nécessité logique vers le factuel. Dans le premier cas, nous aurons «s'il est vrai que... », dans le second « s'il arrive que ». L'indication de la condition peut alors se dire : « toutes les fois que » ; cette dernière expression faisant ressortir que, dans ce second cas, l'hypothétique s'est muée en universelle, cette dernière pouvant d'ailleurs s'interpréter à son tour comme une existentielle négative : « il n'arrive jamais ceci sans cela.. » (3).

Il est possible (j'y vais de mon hypothèse) de considérer dans la passe un moyen d'expérience pour vérifier la différence entre un processus qui implique la règle et un processus qui est en accord avec elle. En somme, tacher de distinguer entre celui qui a été mordu par la règle analytique et celui qui en a tiré avantage (dans certains effets de guérison, par exemple). Prenons une analogie qu'il est possible de développer : quelqu'un m'apprend à élever les nombres au carré. Il écrit la série 1, 2, 3, 4. Supposons que j'écrive au-dessous des chiffres de la première série les chiffres suivants 1, 4, 9, 16. Ceux-ci concordent avec les résultats d'une élévation au carré, mais il peuvent aussi bien concorder avec les résultats d'opérations différentes. Si, par contre, j'utilise la notation algébrique de l'élévation au carré, une règle opératoire, à l'exclusion de toute autre, se trouvera impliquée dans la notation (4).

Avec la passe, nous n'en sommes pas là. L'énoncé de la proposition de 67, support d'une indication que la passe ne va pas sans l'hystérie, est « le passeur est la passe », voilà ce que me répondrait A. Rondepierre. Citons : « D'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'est encore, cette passe.. » (5).

Nous sommes poussés à entendre une identité entre passeur et passe, soutenue par le verbe être mais modérée par *l'encore*, sous-entendu : pas pour longtemps! Comment comprendre ?

Nous entendons souvent que les passeurs seraient nommés par leur analyste. A mon sens, il convient mieux de dire qu'ils sont désignés. Si le passeur est la passe, si c'est cela son identité, alors il pourrait s'appeler passe. On m'a fait remarquer que, par le tirage au sort, à l'initiative d'un candidat, il se trouve nommé. Certes. Mais alors, vous comprenez qu'il l'est pour exercer cette fois, en cette qualité une seule fois peut-être. Dans l'EFP, il est arrivé qu'un passeur exerce plusieurs fois sa fonction. Ce qui n'était pas sans effets sur lui, sur le jury et quelquefois sur le passant. La surprise pouvait se rabattre en déjà vu, déjà entendu, par exemple.

Que le passeur soit la passe pose la question de la désignation. En désigner ou pas mettait en jeu le rapport à Lacan, dans l'EFP et dans notre association repose, à chacun, la question de son rapport à cette reprise de l'expérience. Dans tous les cas, il s'agit de *bien désigner*, c'est-à-dire que cette désignation convienne à l'expérience et qu'elle convienne aussi à l'analyse en cours. Plus largement, il y a risque à évoquer dans le privé de la cure le public de l'institution, à inviter un analysant à une autre expérience que celle de la cure, à demander quelque chose à un analysant. Pourquoi pas, du reste, mais vous mesurez comment une désignation de passeur peut déloger un analyste de son enseigne.

De ce passeur, on a coutume de dire qu'il n'a rien demandé. Bien sûr ce n'est pas vrai, mais enfin disons qu'il est dans l'expérience le non-candidat. Et pour la passe, pas de candidat sans non-candidat. De cet écart on peut attendre qu'il se produise certains effets. Les passeurs pourraient témoigner. Leurs analystes aussi peut-être. Quand un analysant devient le candide d'un autre, il peut lui arriver quelques bricoles!

Les témoignages de passeurs entendus lorsque j'étais au jury m'ont montré qu'à chaque passe l'un des passeurs au moins se faisait le soutien de la candidature, sinon du candidat, identifié hystériquement à lui ou elle. Hystérie en cause dans la passe - identité du passeur qui vire à l'identification. C'est ce virage que la fonction nouvelle du rapporteur pourra permettre de travailler analytiquement.

Si dans les rencontres avec les passeurs, un nouveau transfert se présente pour le passant, il est aussi vrai que cela peut se présenter pour le passeur, dans son rapport au candidat, au jury peut-être, mais aussi, chose moins signalée, dans le champ de son analyse. Nouvel effet de candeur dans l'analyse, dans le circuit de la demande et de l'objet. Chance « d'analyser à nouveau (*Wieder*) le transfert »

Dans la proposition actuelle de la passe, la position témoin du passeur se trouve reprise par celle du rapporteur qui, lui, fait marcher ensemble dans son témoignage celui des passeurs et les discussions du jury. Rappelons qu'il est lui aussi tiré au sort, à chaque candidature, et qu'il prend part à la réunion avec les passeurs, mais sans prendre part à la discussion. Que se passe-t-il pour lui ? A qui va-t-il s'identifier si ça lui arrive ? N'oublions pas que, s'il n'a pas été candidat précisément à cette fonction, il a été au cartel de la passe à partir de quoi le jury s'est formé.

En somme, cet ensemble de candidats non sans candeur et de non-candidats pas sans demande ou enjeu constitue le fond d'hystérie de l'affaire. Fond d'hystérie construite, en termes de transfert, d'identification. Donc freudienne.

- (1) C'est après une conversation téléphonique avec A. Rondepierre, interrogé sur son expression d'une « passe hystérique » que j'ai centré mon propos.
- (2) L. Wittgenstein: THE BLUE AND BROWN BOOKS, p 43 éd. anglaise, p 88 éd. française, Gallimard, 1980.
- (3) On peut lire là-dessus Robert Blanché: LE RAISONNEMENT, P.U.F., Paris, 1973, chap. III.
- (4) L. Wittgenstein déploie cet exemple dans LE CAHIER BLEU ET LE CAHIER BRUN, op. cit., pp 41-43, éd. française.
- (5) texte J. Lacan, Proposition du 9 octobre 1967, p 12, Annuaire de l'E.F.P., 1975.
- (6) S. Freud. INTRODUCTION A LA PSYCHANALYSE. Payât, 1976, p 433.